



# Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Cher joueur,

Voici les quelques informations utiles pour la **saison 2019-2020**.

Les éventuelles modifications et compléments d'information seront communiqués via la newsletter. N'oubliez donc pas de vous y abonner.

## 1. Entraînements

Lieux :

- Hall sportif de Beez, Avenue Reine Elisabeth, 2, 5000 Beez
- Salle de sport de l'institut de la Providence, Rue Notre Dame des Champs, 5020 Champion
- Centre sportif de La Plante, Chaussée de Dinant, 220, 5000 Namur

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			16h30-17h30			09h00-10h00
U6-7B	17h00-18h00		15h45-17h00			
U6-7A	17h00-18h00		17h00-18h15			
U8	17h00-18h00		17h00-18h15			
U10B			17h00-18h15		17h00-18h15	
U10A	18h00-19h15				17h00-18h15	
U12B		17h00-18h15	17h00-18h30			
U12A		17h00-18h15		18h15-19h30		
U14	18h00-19h15			18h15-19h30		
U14 Reg	16h45-18h15	18h15-19h30		16h45-18h15		
U15 Reg		19h30-21h00	17h30-19h15		18h15-19h30	
U16		20h00-21h30		19h30-20h45		
U16 Reg		20h00-21h30	18h15-19h30		19h30-21h00	
U18 Reg	18h15-19h30	21h00-22h30		19h30-21h00		
U21 Reg	19h30-21h00		17h30-19h15	19h30-21h00		
P3					21h00-22h30	
P2		21h00-22h30		21h00-22h30		
R2	19h30-21h00			20h45-22h15		

\*Pour les Baby (joueurs de moins de 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

## 2. Reprise des entraînements

<b>Babys</b>	Sera communiqué dans la newsletter
<b>U6-7A</b>	19/08/2019
<b>U6-7B</b>	21/08/2019
<b>U8</b>	Sera communiqué dans la newsletter
<b>U10A</b>	16/08/2019
<b>U10B</b>	23/08/2019
<b>U12A</b>	20/08/2019
<b>U12B</b>	20/08/2019
<b>U14</b>	01/08/2019
<b>U14 Reg</b>	01/08/2019
<b>U15 Reg</b>	30/07/2019
<b>U16</b>	22/08/2019
<b>U16 Reg</b>	30/07/2019
<b>U18 Reg</b>	29/07/2019
<b>U21 Reg</b>	29/07/2019
<b>P3</b>	02/08/2019
<b>P2</b>	30/07/2019
<b>R2</b>	05/08/2019

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRESENCE** auprès de leur entraîneur.

## 3. Entraîneurs

	<b>Entraîneurs</b>	<b>e-mails</b>	<b>GSM</b>
<b>U6-7A</b>	Patricia Quirin	<a href="mailto:patriciaquirin@hotmail.com">patriciaquirin@hotmail.com</a>	
<b>U6-7B</b>	Lucas Feraille	<a href="mailto:lucas29fer@gmail.com">lucas29fer@gmail.com</a>	0471/76.08.62
<b>U8</b>	Frantz Lehoussé	<a href="mailto:frantz.lehoussé@gmail.com">frantz.lehoussé@gmail.com</a>	0499/62.19.38
<b>U10A</b>	Florent Seidoff Alexandre Colin	<a href="mailto:florent.seidoff@hotmail.fr">florent.seidoff@hotmail.fr</a>	0471/26.86.24 0472/54.08.18
<b>U10B</b>	Sacha et Pascal Houthuys	<a href="mailto:chacbuse@hotmail.com">chacbuse@hotmail.com</a>	0497/11.84.49 0472/61.48.73
<b>U12A</b>	Fabienne Debuigne	<a href="mailto:fabienne.debuigne@gmail.com">fabienne.debuigne@gmail.com</a>	0477/72.48.59
<b>U12B</b>	Stéphane Delval	<a href="mailto:s.delval@isbm.be">s.delval@isbm.be</a>	0497/94.36.51

<b>U14</b>	Simon Libertiaux	<a href="mailto:simon.libertiaux@outlook.fr">simon.libertiaux@outlook.fr</a>	0493/98.93.89
<b>U14 Reg</b>	Ludovic Bouvier	<a href="mailto:ludobouvier13@hotmail.be">ludobouvier13@hotmail.be</a>	0495/47.56.45
<b>U15 Reg</b>	Jean-Paul Lamy	<a href="mailto:lamy.jean.paul@skynet.be">lamy.jean.paul@skynet.be</a>	0473/85.17.19 0475/86.43.22
<b>U16</b>	Dominique Lamquet	<a href="mailto:dominique.lamquet@gmail.com">dominique.lamquet@gmail.com</a>	
<b>U16 Reg</b>	Louis Crevits	<a href="mailto:lcrevits97@gmail.com">lcrevits97@gmail.com</a>	0477/33.28.19
<b>U18 Reg</b>	Alexandre Geradon	<a href="mailto:geradonalexandre@gmail.com">geradonalexandre@gmail.com</a>	0476/34.28.88
<b>U21 Reg</b>	David Marchal	<a href="mailto:marchald@live.fr">marchald@live.fr</a>	0495/45.98.76
<b>P3</b>	Stéphane Delval	<a href="mailto:s.delval@isbm.be">s.delval@isbm.be</a>	0497/94.36.51
<b>P2</b>	Bertrand Meunier	<a href="mailto:bertrand.meunier@scarlet.be">bertrand.meunier@scarlet.be</a>	0498/38.39.17
<b>R2</b>	Didier Prinsen	<a href="mailto:didierprinsen@gmail.com">didierprinsen@gmail.com</a>	0496/67.72.76

#### 4. Rencontres officielles

**Les rencontres à domicile** se déroulent **le samedi et le dimanche** (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon **le calendrier** élaboré par le Comité Provincial de Namur ou l'AWBB qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur, la newsletter et notre site internet. Il sera disponible sur le site [www.cpnamur.be](http://www.cpnamur.be) (joueurs provinciaux) ou [www.awbb.be](http://www.awbb.be) (joueurs régionaux).

**Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.**

<b>Rencontres à domicile (heure de début)</b>		
<b>Equipes</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
<b>Babys (entraînement)</b>	09h30	
<b>U6-7A</b>		11h30
<b>U6-7B</b>		13h15
<b>U8</b>		13h15
<b>U10 A</b>		13h15
<b>U10 B</b>		11h30
<b>U12A</b>	11h15	
<b>U12B</b>	09h15	
<b>U14</b>		15h00
<b>U14 Reg</b>		15h00
<b>U15 Reg</b>	11h15	
<b>U16</b>		17h00
<b>U16 Reg</b>	13h30	
<b>U18 Reg</b>	15h45	
<b>U21 Reg</b>		09h15
<b>P3</b>		17h00
<b>P2</b>	18h00	

## 5. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter **le certificat de l'AWBB** ci-dessous pour **le premier match officiel** (coupe AWBB, de Province ou championnat). Celui-ci sera **remis à l'entraîneur** de votre équipe le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1<sup>er</sup> entraînement**).

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

**Attention** : Le joueur ou la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).

## 6. Assurance

### Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par ETHIAS.

(<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2018/08/declarationaccident.pdf>).

3. Lors de votre visite médicale, faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Vous scanner les documents et les envoyer au secrétariat du club ([secretariatgalliabeez@gmail.com](mailto:secretariatgalliabeez@gmail.com)).
5. Le secrétariat vous enverra le numéro de dossier.
6. Vous enverrez un scan de toutes les factures ou certificats au secrétariat du club en mentionnant votre numéro de dossier. Les originaux doivent être transmis directement à l'assureur en mentionnant le numéro de dossier.

**A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance, ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres, etc...**

### **IMPORTANT :**

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur ou le club.
- **Il est INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis au club un CERTIFICAT DE GUERISON « AVANT » toute reprise.** La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

## 7. Cotisations 2019-2020

Le montant de la cotisation (variable en fonction de la date de paiement) est à verser sur le compte ING

**BE38 3631 0745 9872** du **Royal GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « **NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE** à laquelle il appartient »

La cotisation comprend **un chèque repas** à valoir sur un des repas organisés par le club.

<b>Cotisations 2019-2020</b>		<b>Avant le 15/07</b>	<b>1<sup>ère</sup> affiliation Ou entre 15/07 – 15/08</b>	<b>Après le 15/08</b>	<b>À partir du 01/09</b>
<b>Baby</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>125 €</b>	<b>140 €</b>	<b>150 €</b>	<b>160 €</b>
	<b>Suivant(s)*</b>	<b>80 €</b>	<b>90 €</b>	<b>100 €</b>	<b>110 €</b>
<b>U6-7 – U8</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>165 €</b>	<b>175 €</b>	<b>185 €</b>	<b>195 €</b>
	<b>Suivant(s)*</b>	<b>105 €</b>	<b>115 €</b>	<b>125 €</b>	<b>135 €</b>
<b>U10 – U12 – U14 – U16 Provinciaux</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>210 €</b>	<b>220 €</b>	<b>230 €</b>	<b>240 €</b>
	<b>Suivant(s)*</b>	<b>130 €</b>	<b>140 €</b>	<b>150 €</b>	<b>160 €</b>
<b>U14 – U15 – U16 – U18 - U21 Régionaux</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>225 €</b>	<b>235 €</b>	<b>245 €</b>	<b>255,00 €</b>
	<b>Suivant(s)*</b>	<b>145 €</b>	<b>155 €</b>	<b>165 €</b>	<b>175,00 €</b>
<b>P3</b>		<b>195 €</b>	<b>205 €</b>	<b>215 €</b>	<b>225 €</b>
<b>P2 – R2</b>		<b>210 €</b>	<b>220 €</b>	<b>230 €</b>	<b>240 €</b>

*(\*) Pour les jeunes uniquement et lorsqu'il y a plusieurs enfants d'une même famille (également si une sœur est inscrite au BC Boninne) : l'aîné paie la cotisation normale (1<sup>ère</sup> ligne), les autres payant le montant repris en seconde ligne correspondant à leur catégorie.*

Les cotisations versées **NE sont PAS remboursables**.

Le Comité se réserve le droit de **sanctionner** les joueurs qui **NE** seront **PAS** en ordre de **cotisation après le 30/09/2019** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

## 8. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie la **newsletter** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...). Vous pouvez vous abonner à la newsletter soit via le site internet ([www.galliabeez.be](http://www.galliabeez.be)), soit en envoyant un email au secrétariat.

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email vers le secrétariat du club, y compris **les demandes de remboursements pour la mutuelle** (scan du document à remplir).

Consultez également notre site internet ([www.galliabeez.be](http://www.galliabeez.be)) qui sera très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

## 9. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

**Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.**

## 10. Délégués et officiels de table

Lors des matchs, chaque équipe doit désigner un délégué au terrain et des officiels de table (match à domicile : 1 chronométreur et 1 chronométreur des tirs (24 sec) ; match en déplacement : 1 marqueur). Ces rôles doivent être exercés par les **parents/amis des joueurs** présents au match. Il est impossible aux bénévoles du club de prendre en charge ces fonctions.

**En l'absence de volontaires, le coach devra désigner des joueurs** afin d'assurer ces rôles (au lieu de jouer). Comme il serait dommage d'en arriver là, **nous comptons sur vous**, parents/amis, pour prendre vos responsabilités.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat. Des **formations et écolage/coaching** seront donnés à ceux qui le souhaitent.

D'avance merci pour votre engagement.

## 11. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver. Il devra les ramener propres pour le premier entraînement de la semaine.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne **un forfait** et **une amende** pour le club.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez

0497 52 80 06 [luciano.battocchio@skynet.be](mailto:luciano.battocchio@skynet.be)

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez

0473 56 10 24 [secretariatgalliabeez@gmail.com](mailto:secretariatgalliabeez@gmail.com)

Trésorière : Isabelle PINSMAILLE

0497 29 75 57 [tresoreriegallia@yahoo.be](mailto:tresoreriegallia@yahoo.be)

Directeur technique : Hervé FORTHOMME

0473 18 91 54 [rvfor@hotmail.com](mailto:rvfor@hotmail.com)

Notre kiné dévoué : Maxime STRAGIER

0479 64 01 04

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB



Claude Dethier

Secrétaire



**CERTIFICAT MEDICAL**  
**Saison 2019 – 2020**

Je soussigné(e), ..... Docteur en Médecine à .....  
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M. ....  
né(e) le ....., à ..... habitant .....  
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-  
ball.

Fait à ....., le .....  
Identification du médecin Signature

*Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »*  
Date ..... et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

**A découper** et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1<sup>ère</sup> rencontre

**Merci également de bien vouloir scanner le certificat complété et de l'envoyer au secrétariat du club ([secretariatgalliabeez@gmail.com](mailto:secretariatgalliabeez@gmail.com)). Ceci permettra de gagner du temps si vous deviez, en cours de saison, jouer pour une deuxième équipe.**